

# Communiqué

## Service des Loisirs Ste-Claire

Montréal, le 7 octobre 2020

**Objet : Session automne 2020**

---

**Bonjour à vous, chère clientèle des Loisirs Ste-Claire,**

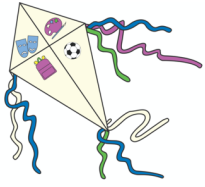
Nous, le Conseil d'administration des Loisirs Ste-Claire ainsi que la direction, en raison de la situation actuelle prévalant, nous sommes confrontés à une attente indéfinie, soit par l'entente nous reliant à la C.S.S.D.M. (nous sommes dépendants des décisions prises par chacune des directions, ainsi que des limitations particulières définies par chacune d'elles, qui ont trop souvent des impacts sur notre offre de service ce à la dernière minute nécessitant des repositionnements tel que ce retard actuel pour le début de notre session), soit par les règles de jeu tant de la santé publique que provenant des différents paliers publics. En premier lieu par respect pour vous, citoyen(ne) montréalais(e), ainsi que pour l'ensemble de nos employés, ainsi que toutes ces raisons, nous nous devons de prendre position afin de répondre à vos attentes et questionnements quant à l'offre de service retardée pour l'automne 2020.

En date du 2 octobre, nous n'avons toujours pas l'autorisation de la C.S.S.D.M. d'accéder aux gymnases **des écoles St-François D'Assises, La Vérendrye et Ste-Louise de Marillac** pour offrir nos activités prévues dans ces milieux et ce malgré la détention des permis d'occupation.

Par conséquent, compte tenu d'une part, que nous n'avons toujours pas la certitude d'une date de retour possible dans nos gymnases d'école pour cet automne et d'autre part la suspension temporairement jusqu'au 28 octobre de toute activité physique, culturelle et de loisir, **nous vous confirmons l'annulation des activités citées plus bas, pour l'automne 2020.** Nous espérons pouvoir offrir une programmation à l'hiver 2021 si d'ici-là, la situation se résorbe et que nous aurons accès aux gymnases et aux locaux.

En contrepartie, à compter de mardi le 13 octobre 2020, nos deux employés administratifs, Chantal et Marie-Josée **procéderons aux remboursements de celles-ci.** Les remboursements sont effectués par chèque et envoyés par la poste. Nous faisons appel à votre collaboration et patience, ce afin de leur donner le temps de procéder, car vous êtes nombreux.

Pour ce qui touche les **activités de danse,** il a été convenu que le début de la session d'automne serait reporté à une date ultérieure dépendamment de l'annonce gouvernementale prévue le 28 octobre prochain.



# Communiqué

## Service des Loisirs Ste-Claire

Pour les activités de yoga, dessin/peinture et échecs, nous vous contacterons par téléphone pour vous offrir les séances en mode virtuel jusqu'à la reprise de la session en présentiel. Si vous n'êtes pas intéressés par notre offre, un remboursement sera émis.

Soyez assuré que par le biais de Facebook, de notre site internet des Loisirs Ste-Claire, par le biais d'un courriel électronique ou d'un appel téléphonique, nous ferons de notre mieux pour vous informer tant des annulations, des reports, ou de tout changement de situation en espérant, bien sûr, que nous aurons la possibilité de reprendre nos activités dans les différents milieux incluant la C.S.S.D.M., à l'hiver 2021.

Nous tenons à vous remercier pour votre indéfectible appui aux Loisirs Ste-Claire par vos inscriptions en grand nombre ce malgré la situation actuelle, ainsi que votre résilience en ce contexte pandémique. Tant pour vous que pour nous, nous vivons une situation hors du commun, mais aussi hors de notre contrôle. Continuons en préservant notre santé mentale et physique, faites attention à vous car nous comptons vous revoir très bientôt!

### *Le Conseil d'administration des Loisirs Ste-Claire*

Liste des cours annulés :

Ateliers enfantins – Initiation guitare 6-9 ans – Guitare débutant 10-14 ans – Guitare adulte - Mini-soccer 4 à 12 ans – Basket-ball 6-12 ans – Karibou (oursons mignons à aigles agiles) – Badminton (pratique libre et familial) – Hockey cosom 6-12 ans -Espagnol– Gymnastique avancé – Troupe Spirale – Découverte de l'athlétisme et Athlétisme 6-12 ans – Zumba – Zumba kids

Karaté (tout niveau confondu) et Taekwondo (tout niveau confondu) : Seule la session d'automne est annulée (10 semaines). Le remboursement sera effectué au prorata. Advenant qu'il n'y ait pas de session hivernale 2021, vous recevrez la balance du remboursement.